

Ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence pour accueillir temporairement des réfugiés à Romainville

Suite à la terrible crise humanitaire que nous connaissons, la préfecture de Seine-Saint-Denis a décidé d'ouvrir un centre d'hébergement d'urgence, dans des locaux privés, situés rue Alphonse Leydier à Romainville, pour accueillir temporairement environ 70 réfugiés.

Cette crise humanitaire à laquelle nous assistons est une des plus terribles crise de l'histoire contemporaine. Une crise qui nous concerne tous. Des milliers de gens fuient les guerres, les persécutions, le terrorisme et prennent des risques pour leur vie. Face à ce drame, nous avons tous un devoir d'humanité et de solidarité.

La France a toujours été une terre d'accueil pour les femmes et les hommes qui cherchent à échapper aux crises et aux guerres qui secouent leurs pays d'origine (les opposants à Mussolini ou à la dictature de Franco, les réfugiés chiliens, ceux des « boat people » vietnamiens ou encore plus récemment les réfugiés de l'ex-Yougoslavie). Jamais il n'y a eu ce que certains appellent un "risque de désintégration de la société française". Aujourd'hui, nous ne pouvons pas fermer nos portes à ces hommes et ces femmes qui fuient la mort en Syrie, en Irak, en Erythrée, en Libye....

Face à l'ampleur de la crise et à l'urgence humanitaire, il est de notre responsabilité d'élus locaux de sortir de la passivité et de permettre aux collectivités de jouer pleinement leur rôle aux côtés des associations d'aides aux réfugiés, des acteurs publics et privés dont le travail et l'engagement doit être encouragé et salué.

Chacun doit se mobiliser pour assurer une répartition équitable entre les régions afin de permettre l'accueil et l'intégration de ces réfugiés, d'autant que la région Île-de-France, plus particulièrement notre département et notre ville, sont des territoires en tension où la pression de la demande de logements est déjà très forte. L'association Aurore prendra en charge temporairement l'hébergement et l'accompagnement de ces réfugiés le temps que leur dossier de demande d'asile soit examiné par la préfecture.

La ville de Romainville sera à la hauteur des responsabilités qui sont les siennes en participant, aux côtés de l'État et du département, à l'accueil temporaire de ces réfugiés. Cet accueil devra être conjugué à l'apprentissage du français, faciliter un accès aux démarches administratives. La ville s'engage aussi à proposer éventuellement un accompagnement psychologique ou à la santé et à tout mettre en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'accueil.

Une fois que les besoins seront connus, un appel à toutes les solidarités pourra être lancé afin que chaque romainvilloises et romainvillois qui souhaitent être utiles et aider puissent le faire.

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr